

Collectif pour le Pacte pour la Transition du Pays de Saint-Félicien

Compte-rendu de la réunion entre citoyens du groupe et élus

Le 29/04/2021 à ARLEBOSC

Présents :

Du conseil municipal : Michel André, Gilbert Costantini

Du collectif PPLT : Claude-Jeanne et Jean-François Michaud, Camille Bordes, Serge Debié

Invité : M. Perrin (habitant du village)

Ordre du Jour

***Réduction énergétique**

1. Eclairage de la Traverse du village

Projet de sondage auprès des habitants :

Le Collectif réalise le sondage.

Proposition de l'afficher sur le tableau près de la boulangerie et au secrétariat de la Mairie puis le distribuer dans les boîtes aux lettres des habitants de la traverse

Les représentants de la mairie évoquent l'extinction d'un éclairage /2.

Problème à résoudre : comment segmenter le réseau ? Pour le moment un interrupteur général.

Demander conseil auprès des communes voisines déjà expérimentées (Boucieu Le Roi , Colombier le Vieux) par l'intermédiaire de la secrétaire de la Mairie

Demander de l'aide auprès du SDE (1) Ardèche: Subventions pour révisions du réseau, Détecteurs de présence , autres....

Acté : l'électricien va couper du terrain de tennis.

2. Energie, chauffage

Discussion sur :

Comment améliorer le chauffage des bâtiments et logements gérés par la commune ?
Comment le rendre plus économe et plus durable ?

Pour le moment réflexion à l'arrêt car trop compliqué.

La question d'une centrale villageoise avec chauffage à granulés a été repoussée car traversée de la route problématique, infrastructures à mettre en place complexes et coûteuses.

Arche Agglo a demandé à la mairie de répertorier les toits qui sont les plus adaptés pour recevoir des panneaux photovoltaïques.

Michel André s'en est occupé et a répertorié des toits bien exposés.

3. Aménagement de la traverse

Avant la réunion publique, un schéma avait été diffusé via le site auprès des habitants : le problème d'incompréhension a été dû à un dessin fictif ne représentant pas le résultat a été fait pour matérialiser la zone de travaux.

Les échanges via le site et la réunion ont pu rétablir les intentions de la mairie concernant les travaux.

En effet il n'y aura pas un damier blanc, mais plutôt des plaques en graviers sur les bordures de la route et sur 4 ou 5 traversées : « l'espace partagé ».

Nous avons pu regarder les échantillons reçus en début de semaine : deux exemples d'assemblage de gravier sur béton (plus ou moins clairs).

Clarification d'Elizabeth Meyrand après la réunion :

Ces échantillons ne concernent que les trottoirs. Ils seront finis cette semaine.

L'espace partagé n'est pas encore défini. Il faut d'abord faire les trottoirs et le bitume, attendre quelques mois que cela sèche et poser une résine d'écorce qui délimitera et embellira l'espace partagé.

Le décor de cette résine est à composer pour le mois de septembre si tout va bien.

Les trottoirs seront donc terminés cette semaine.

Les réseaux ont été revus.

Maintenant pour cette nouvelle étape (couverture en béton désactivé), il faudra attendre la fin des travaux au pont de Duzon, ce qui repousse à plus d'un an le redémarrage.

4. Eau

Le collectif se questionne sur les compétences de la mairie en matière d'eau potable et d'irrigation, car cette question est vraiment sensible et angoissante aujourd'hui.

La mairie a délégué la gestion de l'eau potable à l'entreprise La SAUR, depuis longtemps. C'est de l'eau qui vient de loin, mais sur la commune il n'y a pas assez d'eau pour assurer un service suffisant, et il faudrait toute une équipe d'employés formés pour gérer cela.

Pour ce qui est de l'irrigation, cela relève de l'Office Français de la Biodiversité (ancienne police de l'eau + ONCFS + ONEMA rassemblés).

Aujourd'hui on a le PGRE : Plan de Gestion de la Ressource en Eau. Il est géré par bassin versant par des structures locales. Par exemple pour notre bassin versant du Doux, c'est géré par Arche Agglo.

On ne peut pas faire grand-chose au niveau de la commune, si ce n'est de la sensibilisation. Et c'est une question très sensible notamment avec les agriculteurs ayant de forts besoins en eau.

5. Site internet, Gazette

Claude-Jeanne remercie Michel pour sa réactivité dans la diffusion de nos comptes rendu sur le site.

Question à poser en conseil :

Peut-on apparaître dans l'onglet « Association », bien que nous ne soyons pas établis en association, pour être plus visibles sur le site ? Sans demande de subvention communale

6. Questions diverses

Collectif : Peut-on mettre en place **une bibliothèque partagée** en extérieur dans le village (sur la bascule par exemple) ?

Représentants de la Mairie : Non plutôt un cabanon ou autre vers la boulangerie.

Collectif : Elections départementales : peut-on mettre en place de l'info sur les compétences du conseil départemental en vue des prochaines élections ?

Acceptation des représentants de la Mairie

Camille se charge d'écrire un résumé => pour le site et affichette devant la boulangerie.

Michel André : Idée (issu de l'expérience Colombier le Jeune) : application « Pocket mairie » pour recevoir les infos de la mairie (qui va-t-on toucher à Arlebosc ?).

Nous remercions notre invité Mr Perrin pour ses suggestions.

Prochaine réunion : le Jeudi 24 juin à 20h (à confirmer par la mairie)

(1)

Le Syndicat Départemental des Energies de l'Ardèche (SDE) peut « *apporter des solutions techniques et des financements aux collectivités territoriales pour les travaux de renforcement, fiabilisation, dissimulation des réseaux électriques d'éclairage public. Il prend également en charge l'éclairage public.... est compétent en matière d'énergies renouvelables et de maîtrise de la demande en énergie.* »(sde07.com).